

Ordre du jour prévisionnel

Conseil d'administration du 03 juin 2022

- Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 10 décembre 2021 ;
- Informations générales liées à l'actualité de l'ESAA (projets, HCERES, évènements de l'été 2022) ;
- Délibération n°1 sur la mise en place d'un conseil de la vie étudiante (CVE) ;
- Délibération n°2 sur les taux de bourse ERASMUS + ;
- Délibération n°3 sur les assurances ;
- Délibération n°4 sur le compte de gestion 2021 ;
- Délibération n°5 sur le compte administratif 2021 ;
- Délibération n°6 sur l'affectation du résultat 2021 ;
- Délibération n°7 sur le budget supplémentaire 2022 ;
- Délibération n°8 sur les droits de scolarité 2022 ;
- Délibération n°9 sur les tarifs 2022 des ateliers libres – ateliers d'éducation artistique et culturelle ;
- Délibération n°10 sur l'actualisation du tableau des effectifs de l'ESAA ;
- Délibération n°11 sur la mise en place d'une bourse pour l'accueil d'un artiste en exil ;
- Délibération n°12 sur la demande de subvention ERASMUS + formulée au titre du programme K171 et sur les taux de bourse pour ce programme ;
- Délibération n°13 sur le recours à un contrat d'apprentissage ;
- Questions diverses :
 - Débat sur protection sociale complémentaire des agents
 - Liste des demandes de subventions
 - Projets CVEC proposés par les étudiant-es de l'ESAA